



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Accès aux soins - délais médicaux

Question écrite n° 15432

### Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'aggravation alarmante des délais d'accès aux soins en France et plus particulièrement dans les territoires du Nord, où la désertification médicale atteint désormais un niveau critique. Selon une récente étude nationale sur l'accès aux soins, les délais pour obtenir un rendez-vous médical continuent de se dégrader dans de nombreuses spécialités : cardiologie, dermatologie, ophtalmologie, psychiatrie, pédiatrie, gynécologie ou encore médecine générale. Derrière ces chiffres se cache une réalité insupportable pour des millions de Français : celle d'une médecine devenue inaccessible dans des délais raisonnables. En 2025, il fallait et ce n'est qu'une moyenne, 3 jours pour consulter un médecin généraliste, 8 jours pour un pédiatre, mais surtout 32 jours pour un dermatologue, 42 jours pour un cardiologue, près de 15 jours pour un psychiatre et plusieurs semaines dans de nombreux territoires pour accéder à un ophtalmologue, un gynécologue ou certains spécialistes hospitaliers. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les tensions apparaissent particulièrement fortes. Les habitants doivent attendre plusieurs semaines ou plusieurs mois, pour consulter un spécialiste, y compris pour des pathologies lourdes ou des situations nécessitant un dépistage rapide. Les délais explosent notamment en dermatologie et en pédiatrie, tandis que l'accès aux soins psychiatriques devient de plus en plus difficile. Cette situation est vécue comme un véritable abandon par les habitants des territoires populaires et anciens bassins industriels, déjà confrontés à la précarité sociale, au vieillissement de la population et aux difficultés de mobilité. Les familles, les personnes âgées, les travailleurs modestes et les patients atteints de maladies chroniques sont les premières victimes de cette dégradation continue du système de santé. Alors que les gouvernements successifs promettent depuis des années de lutter contre les déserts médicaux, la réalité de terrain démontre l'échec des politiques menées. Fermetures de lits, pénurie de médecins, bureaucratie croissante, *numerus clausus* supprimé trop tardivement, concentration des praticiens dans certaines métropoles : tous les signaux sont aujourd'hui au rouge. Plus grave encore, cette fracture sanitaire nourrit un profond sentiment d'injustice territoriale. Dans certaines zones du Nord, obtenir un rendez-vous médical devient un parcours du combattant, alors même que les besoins de santé y sont souvent supérieurs à la moyenne nationale. Il lui demande donc quelles mesures d'urgence le Gouvernement entend mettre en œuvre pour réduire les délais d'accès aux soins dans les départements les plus touchés, notamment dans le Nord, et comment il compte garantir un accès équitable aux médecins généralistes et à l'ensemble des spécialités médicales sur tout le territoire, ainsi que les réponses concrètes qui seront apportées face à l'aggravation des déserts médicaux et au manque croissant de praticiens et enfin, si le Gouvernement entend enfin engager une véritable politique de rééquilibrage territorial de l'offre de soins afin de mettre un terme à l'abandon médical que subissent de nombreux Français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Matthieu Marchio](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15432

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE15432>

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2026